

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

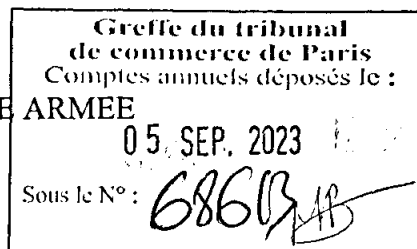
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 11926 Numéro SIREN : 483 195 558 Nom ou dénomination : A B L L 55
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2023 sous le numéro de dépôt 68613

ABLL 55
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 74 AVENUE DE LA GRANDE ARMÉE

75017 PARIS
R.C.S : 483 195 558



DECISION ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30/06/2022
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

Résultat – Affectation

L'Associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir **une perte de 493 650 Euros**.

L'Associé unique décide d'affecter le résultat de **- 493 650 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau débiteur pour la somme de **493 650 Euros**.

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir **une perte de -493 650 Euros**.

L'Associé unique décide d'affecter le résultat de **-493 650 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau débiteur pour la somme de **-493 650 Euros**.

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme
La gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text "La gérance".

ABLL 55
S.A.R.L. au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 74 AVENUE DE LA GRANDE ARMEE

75017 PARIS
R.C.S : 483 195 558

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30/06/2023

Le Trente Juin Deux Mille Vingt-Trois à 10 heures 00.

La société IL VEST, société par action simplifiée au capital de 1.505.000 euros dont le siège social est au 11 rue du Chemin Vert 75011 PARIS
Inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 524 434 677
Représentée par son Président Monsieur Isaac AMAR

Associé unique de la SARL ABLL 55

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT

En sa qualité de Gérant de la SARL ABLL 55, Monsieur Isaac AMAR a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022
- L'affectation des résultats de cet exercice
- Distribution de dividendes
- La mention des conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce

PREMIERE DECISION

L'associé unique, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, lesquels font apparaître **une perte de -493 650 Euros**.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

AA

DEUXIEME DECISION

Résultat – Affectation

L'Associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir **une perte de -493 650 Euros**.

L'Associé unique décide d'affecter le résultat de **-493 650 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau débiteur pour la somme de **-493 650 Euros**. I

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associé unique après avoir entendu la lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L223-19 et suivants du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, approuve les opérations qui y sont énoncées.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par l'associé unique.

La société IL VEST
Représentée par son gérant Monsieur Isaac AMAR



Monsieur Isaac AMAR
Gérant



①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise : ABL 55

1 1 2 1

Adresse de l'entreprise 74 AVENUE DE LA GRANDE ARMEE 75017 PARIS

Durée de l'exercice précédent *

1 1 2 1

Numéro SIRET *

4 8 3 1 9 5 5 5 8 0 0 0 2 6

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 1 1 1 2 1 0 2 1 2 1	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	10 200
		Fonds commercial (I)	AH	AI	100 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	146 364
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	445 720
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	52 721
TOTAL (II)		BJ	BK	592 085	636 958
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	23 907
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	39 255
		Autres créances (3)	BZ	CA	72 015
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	134 865
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	5 498
TOTAL (III)		CJ	CK	275 540	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Écarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	592 085	912 498

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		ABLL 55		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8.000.....)	DA	8 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)	DG			
	Report à nouveau	DH	(890 634)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(493 650)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL	(1 375 484)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	180 394		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	1 674 103		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	361 940		
	Dettes fiscales et sociales	DY	71 547		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	2 287 983		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	912 498		
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 162 348			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ABL 55		Néant ☐ *			
		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC
	Production vendue	FD	516 098	FE	FF 516 098
			44 975	FH	FI 44 975
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	561 073	FK	FL 561 073
	Production stockée *				FM
	Production immobilisée *				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP 2 559
	Autres produits (1) (11)				FQ 10 528
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU 131 016
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV (3 005)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 344 958
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 21 928
	Salaires et traitements *				FY 317 258
	Charges sociales (10)				FZ 66 440
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA 154 574
			- dotations aux provisions		GB
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD
	Autres charges (12)				GE 27
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG (459 036)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH (III)
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI (IV)
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
Total des produits financiers (V)					GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 34 878
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
Total des charges financières (VI)					GU 34 878
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV (34 878)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW (493 914)

(R)-NVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ABLL 55		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 253	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 253	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	989	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	989	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	264	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	575 414	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 069 064	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(493 650)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	696
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
pv et amendes			470			
ecart de règlements clts/frs			519	1 253		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N-1		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		